

Charte des partenaires du réseau OsCaR

ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation de l'Observatoire national du déploiement des cépages résistants s'engage à :

- Assurer le recueil, le stockage et le traitement des données en veillant à leur confidentialité et en les rendant anonymes lors de la diffusion sous forme de publications ;
- Assurer un appui, favoriser et faciliter les échanges entre responsables d'exploitations/viticulteurs, partenaires du suivi et chercheurs pour faire de OsCaR un dispositif partagé ;
- Réaliser un programme de communication et de démonstration au niveau national pour diffuser les résultats obtenus dans et au-delà du réseau.

ENGAGEMENT DU RESPONSABLE DE SUIVI

En tant que partenaire de l'Observatoire national du déploiement des cépages résistants (OsCaR) le responsable du suivi s'engage à :

- Assurer l'observation et le suivi des parcelles engagées dans l'Observatoire ;
- Suivre le cadrage méthodologique et les protocoles définis par l'équipe d'animation ;
- Produire des données (y compris iconographiques) de qualité et les partager avec le réseau OsCaR.

ENGAGEMENT DU RESPONSABLE D'EXPLOITATION

En tant que partenaire de l'Observatoire national du déploiement des cépages résistants (OsCaR) le responsable d'exploitation s'engage à :

- Partager les informations techniques de l'exploitation jugées utiles par le comité de pilotage et permettre le libre accès à la parcelle concernée pour toutes les personnes impliquées dans le suivi de l'Observatoire ;
- Autoriser la valorisation des données qui seraient enregistrées (aucune donnée nominative ne sera diffusée)